



## L'activité commerciale reste sans surprises...

La présentation au CSE fut sans mise en perspective et avec un temps d'échange réduit malgré les transformations en cours.

Les trimestres se suivent et se ressemblent : l'objectif de Chiffre d'Affaires sera atteint au premier semestre, mais pas celui de la profitabilité (EBITDA), en retard sur l'objectif. La raison ? Toujours la même selon la direction : les revenus sur la voix et le WAN ne sont pas à la hauteur des prévisions. **Or, ces 2 domaines sont ceux qui génèrent le plus de marge.** Le potentiel d'affaires (pipe) n'est pas suffisant sur le WAN. De plus, pour notre direction, la rentabilité est insuffisante sur le cloud.



**Nous serions en droit d'attendre un plan d'action novateur et détaillé,** mais seules des actions déjà connues et en cours ont été énoncées :

- La résolution de la crise de production de la fibre, via le plan dit « 807 ».
- L'accélération du passage à la fibre des clients grands comptes non-fibres.
- La mobilisation accrue des forces commerciales.

**Les projets de transformation s'accélèrent et les suppressions d'emplois arrivent sur la Direction Orange Business France.** Quelles en seront les conséquences sur l'activité commerciale d'Orange Business à court et moyen terme ? Les CFDT regrettent qu'il n'y a pas eu de réponses de la direction sur ces sujets. **La CFDT dénonce à nouveau les 669 suppressions de postes qui vont à l'encontre de l'activité commerciale et des ambitions affichées.**

## Rapport annuel 2022 des médecins pour SCE

Les préconisations des médecins sont-elles prises en compte par la direction ?

Le premier constat des médecins est que certains salariés n'honorent pas leurs rendez-vous médicaux. Ils soulignent pourtant que la visite médicale est obligatoire que le salarié soit sur site ou en télétravail.

**Les médecins, dans le bilan annuel, soulignent la forte charge de travail des salariés.** Les départs non remplacés, les conditions de travail en bureaux partagés (Flex Office) et l'accélération des projets de transformation en sont la principale source. Les médecins regrettent de ne pas être associés plus en amont aux projets de transformation.

**Ils constatent même des dysfonctionnements depuis des années sur l'analyse des conséquences de ces réorganisations.** Les préconisations et constats émis par les médecins semblent n'avoir que peu d'écho auprès de la direction durant cette année trop riche en projets de transformation et des suppressions d'emplois.



**La CFDT demande à la direction :**

- Des plans d'action issus des préconisations des médecins et des élus CFDT, notamment sur les projets de transformation.
- Un point d'avancement concernant le passeport de prévention tel que prévu dans la loi de 2021 ([lien Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)).
- La mise à jour du DUERP (Document Unique Evaluation des Risques Professionnels) concernant la généralisation des bureaux partagés.
- Un retour d'expérience sur le transfert des salariés à OCD, notamment sur l'accompagnement et la prévention des RPS (Risques Psycho Sociaux).

# Plan « 669 » : motus et bouche cousue

La direction refuse de s'expliquer !

Le plan de suppression d'emplois, la réduction du catalogue nos produits et services, la délocalisation massive des activités, suscitent des craintes pour la majorité des salariés de SCE et même au-delà dans le groupe. Pourtant, les communications de la direction depuis l'annonce du plan de suppression de 669 emplois au CSE extraordinaire du 22 mars dernier n'apportent pas de clarification, voire augmentent les inquiétudes sur les emplois et l'évolution du travail à SCE.



Les élus CFDT attendaient les détails sur le projet de transformation lors du CSE du 22 avril. Pourtant, aucun document supplémentaire n'a été proposé. Et malgré nos questions, la direction a simplement indiqué que des informations plus précises seront données dans un prochain CSE.

La communication de la direction a favorisé un effet d'annonce auprès des investisseurs plutôt qu'une communication loyale auprès de ses salariés et de ses représentants. Pourtant, cette réorganisation, avec ses conséquences sur l'emploi et la charge de travail est un événement majeur pour tous les salariés de SCE.

La CFDT regrette :

- La pauvreté des arguments justifiant cette transformation brutale,
- La diffusion d'éléments porteurs d'anxiété pour les salariés diffusés depuis plus d'un mois,
- Le manque de loyauté dans la négociation d'une rupture conventionnelle collective (RCC) en cours, car la négociation porte sur un changement d'organisation en construction.

## #PartoutPourTous

Qui est le mieux placé pour défendre les collègues ?

C'est vous !

C'est le moment de rejoindre la CFDT !  
[Contactez-nous, ensemble, on est plus fort.](#)

Tous les élus CFDT restent mobilisés pour vous défendre !! N'hésitez pas à motiver vos collègues à s'abonner à nos publications. Vous pouvez aussi nous contacter à l'adresse [cfdt.sce@orange.com](mailto:cfdt.sce@orange.com), nous répondrons toujours à vos sollicitations.